

LES ÉCHOS DE L'ESCAUT

Jean-Marie Lédé ne juge pas, il déplore

Nous avons bien senti, le lendemain du second tour des cantonales, que le reportage consacré à Saint-Aybert, où le Front national a fait, avec 60,7 % des suffrages exprimés, son plus gros score de tout l'arrondissement, gênait aux entournures son maire, Jean-Marie Lédé. Le matin même de la parution de notre article, mardi, il nous faisait parvenir le texte suivant : « Lors de votre visite en mairie, j'ai refusé de commenter les résultats des dernières élections pour ma commune, car je ne comprends pas pourquoi accorder autant d'importance au score du FN à Saint-Aybert (sic). De plus, chaque électeur s'exprime selon sa conviction, il ne m'appartient pas de juger, d'apprécier ou d'interpréter les choix. Pour ma part, je déplore ces résultats qui se sont portés en majorité sur une parfaite inconnue qui n'a manifesté aucune volonté pour défendre ou proposer des projets locaux et qui n'a aucun engagement politique de terrain. Se dissimuler derrière un projet national n'est pas ce que l'on peut attendre d'un conseiller général. Toutefois, je respecte le choix des électeurs de Saint-Aybert. Ainsi va la démocratie. » Et la difficile entreprise de communication de Jean-Marie Lédé.

Une autre répartition ?

Lors du conseil municipal de Saint-Saulve de lundi soir, Jean-Marc Hochart, conseiller municipal d'opposition, est intervenu pour évoquer le fonds d'animation et de développement local accordé par Valenciennes Métropole. Soit une somme de 23 030 € identique à 2010. L'élu socialiste aimerait qu'à l'avenir, une partie de cette somme soit reversée « en direction des associations du style scolaire, relations publiques, affaires sociales ».

À Saint-Saulve, la nouvelle DGS n'a pas été présentée à tout le monde

Jean-Philippe Delbart n'est plus le directeur général des services de la ville de Saint-Saulve. Une nouvelle DGS vient d'arriver comme Cécile Gallez l'avait annoncé lors de ses vœux. Elle a été présentée aux personnels de la ville. Mais lors du conseil, le même Jean-Marc Hochart a fait remarquer qu'elle n'avait pas été présentée à l'opposition. Réponse de Cécile Gallez : cette dame, venue de la région parisienne, ne prendra pas ses fonctions avant mai. N'empêche que...

EN BREF

valenciennes@lavoixdunord.fr

Conférence sur l'eau et la bière

La confrérie de l'ordre des bières de Jenlain et l'association PEVEPA organisent une conférence animée par les membres de la confrérie de Jenlain le vendredi 15 avril, à 19 heures, à la salle des fêtes de Jenlain. L'entrée est fixée à 4 € (une dégustation offerte). Les bénéfices seront reversés à l'association PEVEPA qui lutte pour la sauvegarde de l'environnement.

Patrimoine religieux

L'association TRADERE à la rencon-

tre du patrimoine religieux se consacre à la transmission des beautés que nous ont léguées les générations passées à travers le patrimoine religieux français (architecture, vitraux, stuc, retables, etc.). Sa prochaine conférence publique aura lieu ce mardi, à 18 heures, à l'espace Bertholin, 21, rue Abel-de-Pujol. Le thème abordé : l'icône de l'arbre dans ses interprétations bibliques (arbre de vie, arbre de Jessé, arbre de la connaissance, du bien et du mal, arbre des rois, etc.). Un diaporama illustrera le sujet.

SOCIAL

L'entreprise SAEP de Saint-Amand placée en redressement judiciaire

Le verdict est tombé hier. Le tribunal de commerce de Valenciennes a placé la société amandnoise de découpe et de poinçonnage SAEP en redressement judiciaire. « L'entreprise peut encore vivre jusqu'en octobre », lance Christophe Lefebvre, le directeur du site. Pour lui, comme pour les syndicats, il faut revendre l'entreprise au plus vite. « Je suis confiant », laisse-t-il entendre. Et pour cause. Ces dernières semaines, Christophe Lefebvre a pu rencontrer « trois, quatre entreprises particulièrement intéressées ». Il faut dire que les perspectives en terme de recettes seraient brillantes selon lui. « Le carnet de commande est bien rempli, assure-t-il. Aujourd'hui le chiffre d'affaire est insuffisant, mais nous avons encore dix millions de chiffre d'affaire à réaliser cette année et vingt millions de chiffre d'affaire entre 2012 et 2016 ». Des montants qu'il ne lance pas au hasard puisqu'il s'agit de contrats déjà signés.

Du côté des syndicats, on reste motivé. « On veut continuer à produire pour satisfaire les clients jusqu'au bout », lance Jean-Marie Petit, le délégué syndical FO. Pas question



L'autre jour, les salariés ont organisé une distribution de tracts à Saint-Amand-les-Eaux.

pour lui et les autres salariés de mener de nouvelles actions de mobilisations. « On va mettre les bougies doubles », assure-t-il. Déjà, depuis le début tous ont toujours protesté en dehors des heures de pro-

duction, afin de satisfaire les clients et pour ne pas faire peur aux éventuels repreneurs. « On veut garder nos salaires, continuer à produire et sauver les emplois », conclut-il. ■ X. S.

MUSIQUE

Deux cents écoliers et collégiens ont enregistré un CD au CMA



Écoliers et collégiens sont venus enregistrer leurs titres au CMA.

Deux cents élèves de plusieurs établissements de Valenciennes et Saint-Saulve sont venus enregistrer un CD au studio d'enregistrement du CMA. Avec l'association Jeunesse et Partage et sa chorale Appel d'Air, l'école du Rôleur à Saint-Saulve, les collèges Watteau, Lavoisier, et Notre-Dame participent au projet « Deux cents voix et un seul cœur qui bat » au profit des Restos du cœur. Une belle aventure humaine et musicale qui leur

fait découvrir vingt-cinq années de chansons de 1937 à 1962 (Salvador, Vian, Trenet, Bourvil, Lapointe, etc.) remises au goût du jour. Cette action sera suivie d'un spectacle le mardi 12 avril, à l'auditorium Saint-Nicolas. Le CD comportant dix titres chantés par les différentes chorales plus une en commun sortira en mai. Il a été réalisé avec l'aide de Thibaut Basely, arrangeur diplômé du CMA ; Séverine Châtelain, professeur d'éduca-

tion musicale au collège Notre-Dame ; Nathalie Valzy, prof à Watteau ; Philippe Wattier, enseignant à Lavoisier et Thierry Lacombe, instit au Rôleur à Saint-Saulve. « L'objectif du CMA est de s'ouvrir vers l'extérieur », explique Thomas Cybertowicz, président d'Appel d'air, afin de devenir un centre de ressource musicale pour les groupes scolaires, les écoles de musiques ou les conservatoires, afin d'y développer des activités culturelles. ■

CHEMINÉES PHILIPPE CUISINES
1^{er} Fabricant européen de cheminées

-50%
LIQUIDATION TOTALE AVANT FERMETURE DÉFINITIVE
Auto. Pref. 59-6-11-04 Jusqu'au 30 avril

Ouvert du mardi au samedi de 14h30 à 18h30 **-60%**

42, avenue du Sénateur Girard (près de la gare)
VALENCIENNES - Tél. 03.27.41.70.50